



Beignon, la porte sud de
Brocéliande

Au fil de l'Aff

bulletin municipal **Novembre 2021**
n°47



P. 4
Artisans
& industries



P. 11
Révision du
PLU



P. 14
Vie
des écoles

Mairie

2 Rue des Perrières,
56380 - Beignon

02 97 75 73 55
mairie@beignon.fr
www.beignon.fr

du mardi au samedi
de 8h00 à 12h00

Agence Postale

2 Rue des Perrières,
56380 - Beignon

du mardi au vendredi:
8h30-12h00
le samedi:
8h30-11h30

**École
Sainte Marie**

4 Rue du Pourpris,
56380 - Beignon
02 97 75 74 00

**École Germaine
Tillion**

1 Rue du Pâtis,
56380 - Beignon
02 97 75 73 37

Déchetteries

Plélan Le Grand
le pont de Trégu,
35380 -

02 99 61 87 27

Porcaro
la Lande de la Fonta-
nelle 56380 -

02 97 89 59 84

Médiathèque

4 Rue Monseigneur Bécél,
56380 - Beignon

02 97 75 84 87
bibliobeignon@gmail.com
www.mediathèque.beignon.
opac3d.fr

mardi:
10h00-12h30 - 16h30-19h00
mercredi:
9h00-12h30 - 14h00-19h00
jeudi: 16h30-19h30
samedi: 9h00-12h30

L'Artothèque de Brocéliande

26 rue St Cyr-Coëtquidan 56380
- Beignon

07 68 70 83 58
06 58 63 63 15
artothequedebroceliande
@gmail.com
www.lapaimpontaise.jimdofree.
com

vendredi:
17h00-18h30
samedi:
10h30-12h30 - 14h00-18h30

SOMMAIRE

- 3 **Edito du maire**
- 4 **Activités artisanales & industrielles**
présentation des entreprises
- 6 **Extraits des délibérations du conseil**
- 8 **Retour en images**
- 10 **Inauguration du pôle sportif**
- 11 **Révision du Plan Local d'Urbanisme**
questionnaire et ateliers participatifs
- 13 **Vie culturelle**
- 14 **Vie des écoles**
- 16 **Vie municipale**
- 17 **Oust à Brocéliande Communauté**
- 18 **Vie économique**
Transports Damien
- 19 **Portrait de beignonnais**
présentation de Cédric Travers
- 20 **État civil**



Mes chers concitoyens,

Une année va bientôt s'achever et je mesure les difficultés auxquelles vous devez faire face : le passe sanitaire a eu un effet contraignant sur nos vies même s'il nous permet de retrouver une vie presque comme avant. Depuis quelques semaines, vient s'ajouter la hausse de l'énergie, des matières premières et du carburant. Tout ceci doit nous amener à réfléchir sur nos modes de consommation et nos déplacements.



Avec l'équipe qui m'entoure, riche, complémentaire et travailleuse, nous avançons sereinement sur nos projets de mandature et en confiance.

Notre première préoccupation est d'être à votre écoute et à vos côtés dans vos démarches, vos interrogations, vos demandes. Nous essayons d'être réactifs, le plus possible sur le terrain et au plus proche de vous. Ainsi, à partir du printemps prochain, nous organiserons des réunions de quartiers sur site, au cœur du bourg et des hameaux.

Le lotissement les Rosais a démarré mi-octobre et les premiers lots pourront être commercialisés en avril-mai 2022. Nul doute qu'ils trouveront preneurs. Nous sommes en cours de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Nous sommes dans l'obligation d'une mise en conformité avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Il faut savoir qu'en fonction du règlement appliqué par le SCoT et donc par le PLU, nous perdrons de la surface constructible. Actuellement, des maisons fleurissent parce que le PLU actuel le permet. Notre objectif est de développer Beignon bien sûr, mais en maîtrisant l'urbanisation. Nous souhaitons, si possible, permettre aux entreprises de se développer tout en respectant la nature et la biodiversité. C'est ce savant mélange qui fait le charme de notre commune.

Le complexe sportif a été inauguré le 16 octobre dernier. A la demande, de Monsieur le Préfet du Morbihan, nous avons obtenu la labellisation Terre de Jeux 2024. L'objectif est de valoriser le sport dans la vie quotidienne des gens et de favoriser l'engagement dans l'aventure des jeux olympiques. La collectivité s'engage, en fonction de sa taille et de ses moyens, à mettre en place des actions concrètes dans la commune.

Nous œuvrons actuellement sur un projet d'aménagement de pistes cyclables et de liaisons douces. Les études vont se poursuivre afin d'envisager une concrétisation fin 2022-début 2023. C'est une vaste transformation de la commune depuis le Pont du Secret jusqu'au complexe sportif qui sera ainsi réalisée et qui permettra d'acheminer, à terme, les enfants des écoles en vélo bus. Concernant les routes, le chemin de la Callune a été refait car il était déformé et dangereux, et nous avons refait l'impasse des Marmousets. La route du Plessis sera refaite en 2022 sur toute sa longueur et nous souhaitons y ralentir la vitesse.

Avec un petit peu d'avance, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année entourés de tous vos proches. J'en profite pour vous inviter aux vœux du maire qui se tiendront le samedi 15 janvier à 18h00. Vous trouverez l'invitation dans ce bulletin d'informations municipales.

Sylvie HOURMAND
Maire de Beignon

ACTIVITÉS ARTISANALES, INDUSTRIELLES & CIE

entreprises et services de proximité

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

ACL SPORT NATURE
17 Rue du Chênot
02 97 75 89 89

PANPHARMA
10 Rue du Chênot
02 97 75 84 00

F.B.M.
Rue du Chênot
02 97 75 73 74

NORMETEC
15 Rue du Chênot
02 97 75 88 88

METAL PERFORMANCES
7 Rue du Chênot
02 97 75 73 93

FENETREA
Rue du Chênot
02 97 75 70 70

FUSIANCE PROCESS
11 Rue du Chênot
02 97 93 11 81

ANETT LOCATION LINGE
21 Rue du Roche Glissant
02 97 75 79 59

MATRINOX'INNOV
9 Rue du Chênot
06 70 13 34 84

PRESTATIONS DE SERVICES

Agence de communication
**VÉNÉTIS
COMMUNICATION**
Rue du Chênot
09 62 62 92 37

Agence de communication
**EODYS -
M. GRIMONPREZ**
5 Chemin de la Callune
02 97 72 54 47

Stratégie et déploiement du
Business Model
**LCWB, LAN COWORKING
BUSINESS**
1 Rue du Lavoir
06 48 83 58 98

Conseil marketing
communication
**RUIZ
MICHEL**
2 Rue du Chenot
06 11 62 28 40

AGROALIMENTAIRE

BIANIC
13 Rue du Chênot
02 97 75 80 00

TERTIAIRES

PROXIM SECRETARIAT
53 Rue St Cyr Coëtquidan
06 37 96 40 29

TAXI VSL

GAYET YVES
02 97 75 73 27
06 89 89 08 29

TRANSPORT

DAMIEN SARL
4 Rue du Chênot
02 97 75 73 48

ECRITURE - IMAGE

**ECRIVAIN PRIVÉ
KAISER CYRIL**
19 Chemin du Roi Salomon
06 18 41 33 92

**ECRIVAIN, AUTEUR CONSEIL
GAVAUD PIERRICK**
1 Impasse de la Coudre
06 84 49 39 43

**EDITEUR SCOP SARL
J.P. LE THIEC**
Bureau de Guer
02 97 22 51 59

**RÉALISATEUR-PRODUCTEUR
BRESSON SYLVAIN**
12 Rue Monseigneur Bécél
06 30 29 43 26

APICULTEUR

PERRIN CHRISTOPHE
Rés. Les Perrières
07 80 54 34 25

MARAICHAGE BIOLOGIQUE

vente à la ferme de légumes de saison
**LA FERME DU VAL D'AFF
M. NORMANDIN**
06 08 50 96 04

DERNIEREMENT INSTALLÉE SUR LA COMMUNE

**CORDONNERIE
EMMA BOTTIÈRE**
9 Rue Chênot
06 52 46 27 95

ARTISANS / BÂTIMENTS

MAÇONNERIE

MASSART LUDOVIC
17 Route des Etangs
02 97 93 69 09
06 63 91 90 14

COUVREUR

GENDROT NICOLAS
7 Rue de la Lande Macé
02 97 22 44 57
06 67 83 95 98

LE STER JÉRÔME
5 Allée des Genêts
06 60 44 48 58

BOMPAYS COUVERTURE
2 Rue du Pont Martin
06 48 46 91 17

TERRASSEMENT

PRISER LUDOVIC
2 Rue de la Mare de la Toux
06 76 64 34

POSE DE MENUISERIES

SPPM PORTAL THIERRY
19 Rue du Rocher Glissant
02 97 75 74 46

PLOMBERIE CHAUFFAGE

LE STER ADRIEN
5 Allée des Genêts
06 50 07 41 51

DUVAL LAURENT
9 Rue des Grediers
02 97 75 88 77

PEINTURE INT/ EXT

LE DENMAT DAVID
1 Impasse du Clos d'Amour
06 82 35 53 54

MENUISERIE

SEMEL LAMBALLE DIDIER
3 Rue des Grées Thomas
02 97 75 76 51

PETITS TRAVAUX DU BÂTIMENT ET EXTÉRIEURS

LE PETIT ATELIER
13 Rue St Cyr Coëtquidan
06 02 69 91 57

RÉNOVATION DE A À Z

plomberie-chauffage électricité
JARNIGON OLIVIER
12 Rue Gabriel Deshayes
02 97 75 85 67
06 26 28 55 98

plomberie-chauffage électricité
JOURDAN TEDDY
10 Rue du Rocher Glissant
02 97 75 73 35

plomberie-chauffage électricité salle de bains
LE GOFF GILLES
9 La Rivière de Bas
06 15 07 42 58

maçonnerie, carrelage,
menuiserie, peinture, isolation
BINDE BERNARD
53 Rue de St Cyr Coëtquidan
02 97 22 59 10
06 78 47 83 91

COURTAGE
AGEF FINANCE COURTAGE
26 Rue St Cyr Coëtquidan
02 99 31 65 43

DIAGNOSTIC IMMOBILIER
BOUCHARD OLIVIER
9 Rue du Rocher Glissant
06 22 99 51

AGENCE IMMOBILIÈRE

CHT IMMOBILIER
26 Rue St Cyr Coëtquidan
02 99 06 98 97

KER LE STER IMMOBILIER
5 Allée des Genêts
06 33 17 10 56

ENTRETIEN MOTEUR MAINTENANCE VÉHICULE

GILLARD TONY
5 Rue du Pâtis de la Fontaine
06 47 23 33 06

ENTRETIEN-ÉLAGAGE CRÉATION ESPACES VERTS

JOLY JULIEN
19 Rue de Brocéliande
06 33 93 92 98

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

MIRAFLOR
3 Route du Plessis
06 24 61 02 87
02 97 75 82 78

PORCELAINE DE BROCÉLIANDE

GAUCHET ALAIN
6 Rue de la Roche Fleurie
02 97 75 81 88

Extraits délibérations

l'intégralité des délibérations est disponible sur le site internet www.beignon-porte-sud-broceliande.fr

23.04

Choix du prestataire pour la refonte du site internet de la commune

Le site internet communal s'avère désormais obsolète aussi bien techniquement que graphiquement, une demande de devis pour une refonte du site a été demandée. Monsieur LARGE propose au conseil municipal de retenir la société NEOPSE pour réaliser la refonte du site internet de la commune. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir dans le cadre du marché de refonte du site internet communal la société NEOPSE pour un montant de 1 260 € HT pour les 2 premières années (création + frais d'administration) puis de 756 € de frais d'administration par an. Il précise qu'un groupe de travail « site internet » est formé de LARGE Patrick, DUJAL Karine, CASTELLO Catherine, THEBAUD Marie-Louise, CAUDRON Gwenaëlle et HERLEDAN Elodie. (mise en service du site prévue pour fin 2022)

Limitation de l'exonération en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Par les délibérations prises dans les conditions prévues à l'article 1639A bis du code général des impôts et pour la part qui lui revient, le conseil municipal peut réduire l'exonération à 40%, 50%, 60%, 70%, 80% ou 90% de sa base imposable. A noter que cette exonération s'applique uniquement pour ceux dont les immeubles à usage d'habitation ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R. 331-63 du même code. Monsieur FEUTELAIS propose au conseil municipal de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 40% de la base imposable. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à 40% de la base imposable.

28.05

Mise en place du dispositif « Argent de poche »

Au vu du dispositif « argent de poche » déployé depuis plusieurs années sur le territoire national qui donne la possibilité pour des adolescents et de jeunes adultes (16-21 ans) d'effectuer des petits chantiers de proximité (½ journée) participant à l'amélioration de leur cadre de vie, à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation (dans la limite de 15 € par jeune et par jour). Considérant que ce dispositif vise à promouvoir l'ouverture culturelle et sociale, à transmettre les valeurs de la République et à développer l'esprit critique, valoriser l'engagement des jeunes et leur participation à la vie de la cité, accompagner les processus d'insertion sociale et de permettre aux jeunes de prendre des initiatives et d'expérimenter, et favoriser les liens des jeunes entre eux, avec les parents et les institutions. La contrepartie financière est exonérée de cotisations de sécurité sociale et de CSG si son montant n'excède pas 15 euros par jeune et par jour. La commune souhaite proposer lors des matinées du 07 au 13 juillet 2021 des missions pour 3 jeunes âgés de 15 à 17 ans. Ces missions seront encadrées par un adulte référent pédagogue et technique. Les sommes versées aux jeunes retenues seront de 15€ par matinée et un contrat de participation, relatant les règles à respecter dans l'exercice des tâches confiées, sera signé par le jeune et le Maire. Madame BIENVENU propose de mettre en œuvre

le dispositif « argent de poche » sur la commune conformément aux conditions susmentionnées. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver les conditions de mise en œuvre du dispositif « argent de poche ».

Désignation du référent Commission Locale du Territoire de de L'Oust à Brocéliande Communauté au sein d'Eau du Morbihan

La commission locale d'Eau du Morbihan sur le territoire de la communauté de communes qui est présidée par le vice-président en charge de cette compétence à de l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) et est constituée : d'un référent par commune et des délégués d'OBC au Comité syndical d'Eau du Morbihan. La charte de gouvernance d'Eau du Morbihan indique que la Commission Locale a un pouvoir consultatif seulement et que la désignation du référent communal ne nécessite donc pas une délibération du conseil municipal. Le rôle des référents qui est : de transmettre les informations du syndicat vers la commune et de faire remonter les observations de la commune vers le syndicat. Mais aussi d'être associé aux travaux dans leur planification et dans leur exécution. Le Maire propose au conseil municipal de nommer Monsieur Vincent DUVIC référent communal dans le cadre de la commission local du territoire d'OBC au sein d'Eau du Morbihan. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de nommer Monsieur Vincent DUVIC référent communal dans le cadre de la commission local du territoire d'OBC au sein d'Eau du Morbihan.

25.06

Achat d'une auto laveuse – Complexe multisports

Suite au dégât des eaux du 16 janvier 2021 au complexe multisports qui a endommagé l'auto laveuse nouvellement acquise et considérant que l'assurance de l'artisan couvre le remplacement de l'auto laveuse. Un devis a été demandé à la société Numatic pour la fourniture d'une auto laveuse autoportée CRG 8055G pour un montant de 7 700,00 € HT. Monsieur BADOUAL propose au conseil municipal de remplacer l'auto laveuse endommagée par un modèle identique. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la société Numatic pour la fourniture d'une auto laveuse autoportée (CRG 8055G) d'un montant de 7 700,00 € HT.

Marché mission d'études et d'assistance dans le cadre de la procédure de la révision du PLU

Dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme, la commune a réalisé une consultation à compter du 18 mai 2021 avec une date limite de remise des plis fixée au 15 juin 2021 à 12h30. L'ouverture des plis a été réalisée le 15 juin 2021 à 12h30. La commune a reçu trois offres à savoir OUEST AM', PLANEN et P&A. Après étude des différentes offres, Monsieur DUVIC propose au conseil municipal de retenir dans le cadre de ce marché le cabinet d'étude Prigent & Associés. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de : retenir dans le cadre du marché de missions d'étude et d'assistance de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune le cabinet d'étude Prigent & Associés conformément au rapport de synthèse des offres, pour un montant de 63 225,00€.

07.07

Marché de remplacement de la pompe à chaleur à l'école publique Germaine TILLION

Considérant qu'il faut remplacer la pompe à chaleur actuelle de

l'école publique Germaine Tillion, considérant que le montant de ce marché de travaux est inférieur à 40 000 € HT et ne nécessite pas une mise en concurrence et une publicité. Une consultation a été réalisée à compter du 09 juin 2021 avec une date limite de remise des plis fixée au 05 juillet 2021 à 17h00. Considérant que l'ouverture des plis a été réalisée le 05 juillet 2021 à 17h15 (2 offres) : Hyd & Therm et Anvolia 56. Monsieur DUVIC propose au conseil municipal de retenir l'entreprise Hyd & Therm conformément au rapport de synthèse des offres pour la réalisation de ce marché. Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir dans le cadre du marché ayant pour objet l'enlèvement de la pompe à chaleur actuelle de l'école publique Germaine Tillion, la fourniture et la pose d'une nouvelle pompe à chaleur, l'entreprise Hyd et Therm conformément au rapport de synthèse des offres, pour un montant de 30 727,24 € HT.

27.08

Choix de l'entreprise pour les travaux de couverture de la cabane de l'ermite au jardin des Affolettes

Au vu du besoin de remplacement de la couverture et renforcement de la charpente de la cabane de l'ermite au jardin des Affolettes et suite aux devis transmis par les entreprises comme suivants BOMPAYS : 4 598,00 € HT. Considérant que seule l'entreprise BOMPAYS a souhaité répondre à cette demande. Monsieur BADOUAL propose au conseil municipal de retenir la société BOMPAYS pour le remplacement de la couverture et le renforcement de la charpente de la cabane de l'ermite. Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la société BOMPAYS pour le remplacement de la couverture et renforcement de la charpente de la cabane de l'ermite au jardin des Affolettes pour un montant de 4 598,00 € HT.

Renouvellement de la convention avec l'Association Vive Le Sport (AVLS)

Au vu de la délibération du conseil municipal du 28 août 2020 approuvant la mise à disposition d'un éducateur employé par l'association vive le sport (AVLS) à la commune dans le cadre des activités suivantes : Animation de temps d'ateliers garderie (198 heures), / Projet « sport séniors » (54 heures) / Animation « Espace Jeunes » (288 heures), / Organisation des manifestations de la soirée Halloween et du lavage de voitures (18 heures) / Transmission des informations (documents supports et comptes rendus) à la mairie (36 heures) / Soit un total de 594 heures.

Considérant que la commune met en place depuis la rentrée 2018-2019 des ateliers en garderie (EPS, peinture, jeux de société, étude) nécessitant des intervenants. Considérant qu'une association « Espace Jeune Beignonnais » s'est nouvellement constituée sur le territoire communal et a pour objet l'organisation d'activités éducatives, sociales, artistiques et de loisirs pour les jeunes de Beignon et des environs. Suite à cette création la commune va cesser son partenariat de mise à disposition avec AVLS d'un éducateur pour l'animation de « l'espace jeune ». Un agent de la commune, engagé pour réaliser l'encadrement et l'animation des enfants sur le temps méridien, a demandé à ne plus être recruté en direct par la commune mais d'intégrer la convention de mis à disposition d'AVLS pour des facilités administratives le concernant, un avis favorable a été donné à sa demande, ses heures d'encadrement du temps méridien (170 h) seront intégrées à la convention AVLS au taux horaire de 15,12 €.

Cette convention arrive à échéance le 31 août 2021 et qu'il est nécessaire de la renouveler, le projet de convention de mise à disposition d'un éducateur employé par AVLS à la commune dans le cadre des activités suivantes : Animation de temps des temps d'ateliers garderie (198 heures) / Projet « sport séniors » (54 heures) / Encadrement et animation sur le temps méridien (170 heures) / Projet « Domicile Partagé » (27 heures) / Transmission des informations (documents supports et comptes rendus) à la mairie (18 heures) / Soit un total de 467

heures.

Le tarif horaire de mise à disposition d'un éducateur est maintenu à 25 €, sauf pour l'encadrement et l'animation sur le temps méridien fixé à 15,12 €, soit un total annuel de 9 995,40 €. Cette convention d'une durée de 1 an, renouvelable 1 fois, prendrait effet le 1er septembre 2021. A noter que Monsieur LANGLOIS Tony, considéré comme conseiller intéressé en tant que Président de cette association, n'a pas pris part au vote. Madame BIENVENU propose au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer cette convention avec AVLS. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer la convention avec AVLS de mise à disposition d'un éducateur à la commune pour un total de 467 heures par année scolaire pour la réalisation des « activités communales » suivantes : Animation de temps d'ateliers garderie (198 heures) / Projet « sport séniors » (54 heures) / Encadrement et animation sur le temps méridien (170 heures) / Projet « Domicile Partagé » (27 heures) / Transmission des informations (documents supports et comptes-rendus) à la mairie (18 heures) Préciser que 297 heures seront facturées à la commune à 25 € et 170 heures à 15,12 € soit un total annuel de 9 995,40 €.

24.09

Nomination du coordonnateur et de l'équipe communale de l'enquête de recensement et fixant la rémunération des agents enquêteurs 2022

La collectivité doit organiser au titre de l'année 2022 les opérations de recensement, suite au report de l'enquête de recensement de 2020 en raison de l'épidémie de COVID. Les opérations de recensement de la population vont débuter le 20 janvier 2022 et se termineront le 19 février 2022, il convient de confirmer Monsieur DUVIC en tant que coordonnateur de l'enquête de recensement 2022. Considérant qu'il appartient à la commune de fixer la rémunération des agents recenseurs qui vont effectuer les opérations de collecte pour 2022, Monsieur DUVIC propose au conseil de recruter 3 agents recenseurs et de fixer la rémunération de leur vacation avec une augmentation de 5% par rapport à 2016. Le conseil municipal décide à l'unanimité de confirmer Monsieur DUVIC dans ses fonctions de coordonnateur de l'enquête de recensement. Il décide aussi de donner pouvoir au maire pour le recrutement de 3 agents recenseurs vacataires qui vont effectuer les opérations de collecte pour 2022 et de fixer la rémunération comme présentée ci-dessus.

Candidature au label national « Terre Saine, Communes sans pesticides »

L'adhésion au label national « Terre Saine, Communes sans pesticides » animé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) regroupe plusieurs objectifs qui sont de valoriser les élus et les services techniques des collectivités territoriales qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires ; D'entraîner les collectivités à atteindre et dépasser les objectifs de la loi « Labbé », vers le zéro pesticide sur l'ensemble des espaces en ville et de sensibiliser les jardiniers amateurs et promouvoir le jardinage sans recours aux produits chimiques. Depuis plus d'un an les objectifs visés pour la commune de Beignon concernent des enjeux de protection de la santé du personnel chargé de l'entretien des espaces publics et celle des citoyens, de préservation de la biodiversité (faune et flore) et de reconquête de la qualité des eaux. La candidature de la commune pour obtenir le label national Terre Saine, conformément au cahier des charges et à la grille d'évaluation, s'inscrit dans une politique de non-utilisation de produits phytosanitaires dans la commune de Beignon depuis au moins un an et d'engagement à rester en zéro pesticide, Monsieur FEUTELAIS propose au conseil municipal de candidater en faveur de l'obtention du label national « Terre Saine, communes sans pesticides ». Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de candidater en faveur de l'obtention du label national « Terre Saine, communes sans pesticides ». De nommer Pierrick FEUTELAIS référent de la démarche « Terre saine, commune sans pesticide », et d'autoriser le Maire à réaliser toutes démarches nécessaires à la réussite de ce dossier.

Retour en images

A travers ce pêle-mêle, nous vous proposons un retour en images sur des réalisations ou des événements qui ont marqué l'actualité de notre commune.



Fouilles archéologiques sur le terrain du futur lotissement les ROSAIS

8



Venue du vaccibus à Beignon les 3 et 24 août



Changement de la pompe à chaleur à l'école publique



Hommage aux Harkis



Ramassage de pommes dans les vergers communaux et chez Mme Colin



Organisation du forum des associations au complexe sportif

9



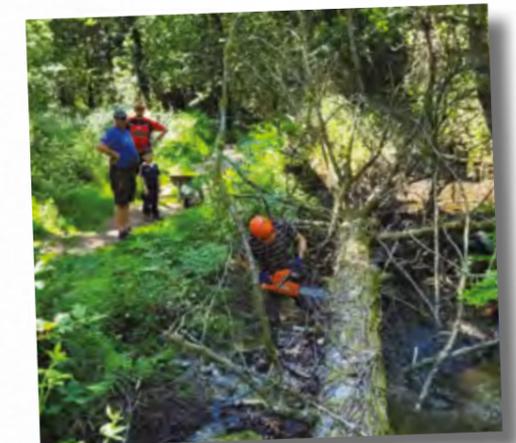
Visite à Mme Colin, centenaire de notre commune



Passage du jury pour le concours des maisons fleuries



Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants



Chantier bénévoles : vallée de l'Aff, nettoyage du bourg, réfection du terrain de boules

INAUGURATION COMPLEXE MULTISPORTS



Le 16 octobre dernier, le complexe sportif était inauguré en présence de Joël MATHURIN, Préfet du Morbihan, Paul MOLAC député, conseiller régional, Marie-Hélène HERRY conseillère départementale et Jean-Luc Bléher président d'Oust à Brocéliande Communauté. De nombreux maires du territoire, présidents d'associations et artisans étaient également présents. Des démonstrations étaient organisées afin de voir l'étendue des disciplines sportives proposées beignonnais.



DEMAIN BEIGNON, QUEL DÉVELOPPEMENT POUR LA COMMUNE ?

QUESTIONNAIRE N°1 : DIAGNOSTIC

La commune de Beignon a lancé la révision de son Plan Local d'Urbanisme datant du 28 février 2014. Ce document, qui est réalisé conformément à un certain nombre de lois, régit la vocation des sols. Il est issu d'un diagnostic territorial relativement fin, qui aboutit à un projet de territoire à horizon 10 ans: programmation des équipements publics, diversification de l'offre de logements, préservation de l'environnement, développement économique sont autant de thèmes traités à cette occasion.

La mission relative à la révision du PLU a débuté en septembre 2021.

Ce sondage est anonyme et ne vous prendra pas plus de 10 minutes. Les données collectées seront utilisées exclusivement dans le cadre du projet de révision générale du PLU de la commune de Beignon.

Merci d'avance pour votre participation !



QUELQUES INFORMATIONS...

Quel secteur habitez-vous ?

- Dans le bourg de Beignon
- Dans la campagne de Beignon

Depuis combien de temps ?

- Depuis toujours
- Depuis moins de 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Entre 10 et 20 ans
- Entre 20 et 50 ans
- Depuis plus de 50 ans
- Autre :

Quel âge avez-vous ?

- 0 à 14 ans
- 15 à 29 ans
- 30 à 44 ans
- 45 à 59 ans
- 60 à 74 ans
- 75 ans ou plus

Etes-vous ?

- Propriétaire
- Locataire



LE LOGEMENT ...

Etes-vous satisfait de votre logement et, de manière générale, de l'offre en matière de logement sur la commune ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Insatisfait
- Très insatisfait

Pourquoi ?

Si vous pouviez changer de logement, quelles seraient vos deux priorités ?

- Avoir un logement de plain pied
- Avoir un logement plus grand
- Avoir un logement plus petit
- Avoir un jardin plus petit
- Avoir un jardin plus grand
- Avoir un logement à côté des services et commerces
- Avoir un logement à l'écart du centre
- Autre :

Selon vous, est-il facile de trouver un logement à Beignon ? oui non

Si non, quelle en est la raison ?

- Pas assez d'offre de location
- Manque de logement adapté à la taille du ménage
- Pas assez d'offre à la vente
- Manque de logement social disponible
- Le prix
- Autre :

Pensez-vous qu'il faille des logements réservés aux personnes âgées dans les nouvelles opérations ? Oui Non



EQUIPEMENTS PUBLICS, COMMERCES, SERVICES...

Dresser le portrait de ce qui fonctionne actuellement sur le territoire et qu'il serait souhaitable de poursuivre dans les années à venir.

L'offre en matière d'équipement vous satisfait-elle ?

exemple: pas du tout ① ② ③ ④ ⑤ me convient parfaitement

- | | | |
|--------------------------|--------------------|---------------------|
| petite enfance ① ② ③ ④ ⑤ | scolaire ① ② ③ ④ ⑤ | jeunesse ① ② ③ ④ ⑤ |
| sportif ① ② ③ ④ ⑤ | sénior ① ② ③ ④ ⑤ | culture / ① ② ③ ④ ⑤ |
| santé ① ② ③ ④ ⑤ | | loisir |

Commentaire:

L'offre en matière de commerces et de services proposées vous paraît-elle satisfaisante ?

- pas du tout ① ② ③ ④ ⑤ me convient parfaitement



Où allez-vous faire vos courses le plus souvent ?

- Dans la commune de Beignon Hors communes (à préciser) Autre:

Quels pourraient être vos besoins supplémentaires en matière de commerces et de services ?

- Commerce de bouche (alimentation) Commerce d'habillement
 Commerce d'accueil (hôtel, hébergement, restaurant) Service à la personne (coiffeur,
 Commerce d'équipements esthétique, pressing, cordonnier)
 Service de santé (pharmacie, parapharmacie) Marché à l'année
 Autre :



DÉPLACEMENTS

Où se situe votre lieu de travail ?

- A Beignon
 Une autre commune de l'OBC
 Une autre commune du département
 En dehors du département
 Non concerné
 Autre :

Comment vous déplacez-vous le plus souvent ?

- En voiture
 A pied
 A deux roues motorisées
 A vélo
 Transport en commun
 Autre :

L'offre de stationnement automobile vous semble-t-elle satisfaisante ? oui non

Autre :

L'offre en transport en commun vous semble-t-elle satisfaisante ? oui non

Autre :

L'offre de cheminement piéton/cycle vous semble-t-elle satisfaisante ? oui non

Autre :

Pour faciliter les déplacements, que souhaiteriez-vous voir se développer ?

- Plus de liaisons cyclables Plus de cheminements piétons
 Plus de stationnements Plus de liaisons de transport en commun
 Plus de covoiturage Autre :

CADRE DE VIE

Qu'est-ce qui vous a amené à vivre à Beignon ?

- Le cadre familial Le cadre de vie en général
 Le cadre professionnel Autre :

Un mot pour caractériser la commune de Beignon ?

.....

Selon vous, quels sont les atouts de votre lieu d'habitation ?

- Les équipements publics
 Les commerces
 La circulation
 Le cadre de vie (parcs, jardins...)
 Le logement
 L'emplacement
 Autre :

Quelles sont les nuisances qui vous gênent le plus à Beignon ?

- La propreté urbaine
 La circulation routière
 Les problèmes de voisinage
 Le bruit
 La qualité de l'air
 Les panneaux publicitaires
 Autre :

CONCLUSION À CE PREMIER QUESTIONNAIRE... On arrête, On continue, On tente !?

Selon vous, qu'est-ce qui ne fonctionne pas sur la commune et qu'il conviendrait de ne pas poursuivre dans les 10 années à suivre ? (Transports et déplacements, logements, commerces, services, équipements, développement économique, loisirs...)

Votre réponse:

Selon vous, qu'est-ce qui fonctionne actuellement sur la commune et qu'il conviendrait de poursuivre dans les 10 années à venir ? (Transports et déplacements, logements, commerces, services, équipements, développement économique, loisirs...)

Votre réponse:

Selon vous, quelles sont les opportunités de Beignon pour demain ? Les points à développer, les initiatives à accompagner, les nouveautés à introduire...

Votre réponse:

Merci à vous pour vos réponses, pensez à glisser le questionnaire dans la boîte aux lettres de la mairie



VIE CULTURELLE

expositions, animations

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU PORTAIL DE LA MÉDIATHÈQUE :

PLUS ACCESSIBLE, PLUS COMPLET

<https://mediatheque.beignon-porte-sud-broceliande.fr/>



VUES À LA MÉDIATHÈQUE



Deux illustratrices rennaises : Laëtitia Percheron (dessin, papier découpé, modelage etc.) & Élixa Granowska (papier mâché, pâte à modeler et papier découpé) sur le thème des contes, des monstres, des sorcières, de la forêt, des animaux etc.



GRAINOTHÈQUE...

Semences à partager : Prenez et déposez librement les graines qui vous plaisent. La grainothèque sera de retour dès janvier 2022



DÈS
JANVIER
2022



RETOUR SUR LE FESTIVAL

LES ENFANTS LALALA

Il s'est déroulé sur 5 communes du territoire : Augan, Campénéac, Beignon, Pleucadeuc et Guer du 23 au 30 octobre. Au programme, concerts, spectacles, animations et ateliers radio répartis dans les médiathèques.

Le mardi 26 octobre, c'est Beignon qui accueillait le Festival. Des ateliers radio et deux spectacles jeune public de la compagnie La Goulotte ont été proposés pour le plus grand plaisir des petits et des grands !



A VENIR... ET À NE PAS MANQUER !

Exposition : Héol Art, artiste peintre du 3 décembre 2021 au 13 janvier 2022
Rencontre avec l'artiste le vendredi 3 décembre de 17h00 à 20h00 à la médiathèque

ATELIERS DE NOEL :

Samedi 27 novembre 10h30-12h00
Samedi 11 décembre 10h30-12h00
Samedi 18 décembre 10h30-12h00

Et bien d'autres rendez-vous dans les mois à venir.
Actualités à suivre sur la gazette et sur le portail de la médiathèque.



Germaine Tillion



Cette année à Germaine Tillion la rentrée s'est faite plus calmement face à la pandémie. Les habitudes prises et l'organisation de l'école ont facilité cette reprise.



L'équipe est stable et les 7 classes de la Petite Section au CM2 vont développer, cette année, le thème «se sentir bien dans son école et son environnement proche». Des contacts ont ainsi été pris afin de faire découvrir aux enfants les commerces de Beignon qui ont participé à la semaine du goût dans l'école en présentant leur métier aux élèves.

Les élèves ont ainsi découvert le métier d'épicier, de boulanger, de crêpière. Ils ont appris du vocabulaire avec la découverte de légumes anciens produits par les maraîchers de proximité. Les classes ont aussi tenté de reconnaître divers jus de fruits et légumes qu'ils ont ensuite dégusté, dont le jus de pommes fabriqué par l'Amicale Laïque avec l'aide des parents qui ont participé à la récolte dans les vergers de Beignon. Des jus et recettes ont enfin été réalisés dans chaque classe.

Des créneaux hebdomadaires sont consacrés, cette année, aux jeux de société. Dans chaque classe de maternelle et d'élémentaire des ateliers sont organisés grâce à l'aide de bénévoles.

Les classes d'élémentaire ont fait la découverte du tennis avec 4 journées consacrées à la pratique de ce sport sous forme de jeux et d'ateliers organisés au sein de l'école avec la participation d'un professeur du club de tennis de Campénéac, Xavier Haouisée. Les filets et le matériel de l'école achetés les années précédentes ont été utilisés et permettront la continuité de cette pratique à l'école.



Comme l'an passé, toutes les classes de l'école participeront au projet de l'inspection «festival Combat» et un travail réalisé en classe sur une sélection de films courts-métrage aboutira à la participation à Guer du vote sur une sélection présentée par l'équipe de circonscription. Les classes se déplaceront, à cette occasion au cinéma de Guer.

Le cycle Piscine a repris et afin de compenser les séances perdues l'an dernier avec la pandémie l'école bénéficie de plus de séances de piscine pour 2021-2022.

Les échecs reprennent également activement avec la préparation du championnat scolaire en janvier ainsi que celui au sein de l'école. De plus en plus d'enfants sont adeptes de cette pratique et s'investissent régulièrement entraînant avec eux leur famille.



Tout au long de l'année l'école va mettre en place son projet environnement avec l'installation de structures ornementales végétales et de nombreuses plantations qui seront l'objet de découvertes et d'expérimentations pour les élèves.

les inscriptions à l'école Germaine Tillion une visite individuelle sur rendez-vous avec le directeur au 02.97.75.73.37 ou par mail : ec.0560231x@ac-rennes.fr

Sainte Marie

Permis vélo CM. Au mois d'octobre, les CM ont passé le permis vélo, avec une vélo-école de Rennes (Roazhon Mobility). Pendant 4 jours, ils ont appris, sur des parcours, à maîtriser leur véhicule à deux-roues pour faire face à toutes les situations : pédaler-freiner pour les passages difficiles, passer sous une branche, monter un trottoir, passer une barrière sur les voies vertes, slalomer, s'arrêter d'urgence, rouler en file indienne...



Une vraie initiation au code de la route a permis de parfaire leurs connaissances et surtout les futures habitudes à prendre sur la route : s'arrêter au STOP pied au sol, indiquer avec sa main quand on tourne, utiliser le sens du rond-point, lire quelques panneaux importants. Le bouquet final fut la grande sortie en vélo (sous un soleil radieux !) pour appliquer "en vrai" toutes ces règles de sécurité.

Au fil des arts : Notre thème d'année est « Au fil des arts », l'occasion de développer le goût des pratiques artistiques, de découvrir différentes formes d'expression artistique et de se familiariser à des formes d'expressions diverses pour une meilleure compréhension du monde qui nous entoure. Ce thème se déclinera notamment par des découvertes en classe ou à l'extérieur, des interventions « chant et musique » dont l'aboutissement sera une comédie musicale présentée en décembre, des animations à la médiathèque, une sortie au cinéma pour chaque classe, une exposition lors des portes ouvertes de l'école.

Prix des « Incos » Toute l'école participe cette année à un prix littéraire : les Incorruptibles. L'objectif est de susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes à travers des actions de lecture. Après ces lectures, les élèves voteront pour leur ouvrage préféré.

Nettoyons la nature : Le vendredi 24 septembre, les élèves de l'école se sont équipés de gants, de chasubles et de sacs poubelle pour participer à l'opération «Nettoyons la nature». C'est avec enthousiasme que les élèves se sont rendus sur des sites différents aux abords de l'école pour ramasser les déchets.

Au total : 55 kilos de déchets ramassés ! Une action motivante pour initier dans les classes, un travail pédagogique autour de la protection de l'environnement.

Les autres projets

- Un séjour à la montagne pour les Cm1-Cm2,
- Des séances de natation à la piscine de Guer de la grande section au CM2,
- Des animations sportives avec Freddy Langlais,
- Une découverte du handball avec un entraîneur du club de Ploërmel,
- Une initiation au canoë-kayak pour les CE,
- De l'anglais en maternelle avec l'association « Pop English ».



L'APEL et l'OGEC : L'APEL poursuit ses actions pour le financement des activités pédagogiques. Le goûter tous les mois en partenariat avec des commerces Beignonnais « L'amour est dans le pain » et « La galette de Beignon », les ventes de gâteaux, de chocolats, de sapins...

L'OGEC poursuit sa mission de gestion économique et immobilière.

L'école remercie les parents bénévoles qui font vivre ces associations.

Dates à retenir : Portes ouvertes : samedi 19 mars
Kermesse : samedi 2 juillet



Suivez les actualités de l'école sur le blog : <http://ecolestemabeignon.eklablog.com> ou la page Facebook de l'APEL Sainte-Marie de Beignon
Inscriptions possibles tout au long de l'année : renseignements au 02 97 75 74 00
ou eco56.stema.beignon@enseignement-catholique.bzh

VIE MUNICIPALE

actualités de la commune

POUR LES JEUNES DE 18 ANS... LE PASS CULTURE

Envie d'aller au théâtre? De voir un film ou un spectacle? De prendre des cours de photo? Envie d'un roman ou d'un manga? D'un abonnement à un magazine ou à de la musique en ligne? Les partenaires culturels du pass Culture te proposent des milliers d'offres, à réserver selon tes envies. Passe à l'action, demande tes 300€.

Le pass Culture est une web-application pour les jeunes de 18 ans sur laquelle ils disposent de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et offres numériques. Le pass Culture a pour objectif d'encourager la rencontre entre les acteurs culturels et les utilisateurs.

Pour créer ton pass culture, télécharge l'application « pass culture » sur ton téléphone :

Il faudra y rentrer ton code postal et ta date de naissance. Ta carte d'identité te sera demandée. Si tu n'as pas encore 18 ans, il est tout de même possible de t'inscrire, le site t'informera de ton éligibilité.



EMMA BOTTIÈRE Spécialisée dans la fabrication de chaussures artisanales sur mesure

Chaussures artisanales
sur mesure,
durables,
écologiques,
hautement réparables
Châtaignes
Réparations de chaussures

9, rue du Chênot,
56390 Beignon
08 52 44 27 95
FB: Emma Bottière

Sur rendez-vous et
ouvert le:
Mardi de 15 h à 19 h
Vendredi de 15 h à 19 h
Samedi de 10 à 12 h

Emma vous accueille dans son atelier situé à l'entrée de la zone artisanale de Beignon, au 9 rue du Chênot.

Porter ses chaussures, c'est faire le choix de porter des chaussures uniques, durables, responsables et hautement réparables. Emma voue une véritable passion à son métier qu'elle pratique depuis 12 ans. Elle a été formée notamment par Christophe Hercelin, maître bottier et meilleur ouvrier de France, installé à l'Académie Militaire de Saint Cyr Coëtquidan.

Elle assure également les réparations et produit de la petite maroquinerie.

MA PROCURATION EN LIGNE

ÉLECTIONS PRESIDENTIELLE

La nouvelle procédure « Maprocuration » est partiellement dématérialisée et complémentaire de la procédure papier d'établissement des procurations. Elle est disponible sur la page <https://www.maprocuration.gouv.fr>

COMMENT ÇA MARCHE ? Un dispositif en 3 étapes :

1. L'électeur mandant saisit en ligne sa demande de procuration après s'être authentifié via FranceConnect ; la validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères.

Depuis le 6 avril 2021, une nouvelle procédure est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale.

2. Le mandant se rend ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité afin de faire contrôler son identité.

3. La validation sur le portail par l'OPJ / APJ déclenche la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration vers la commune d'inscription du mandant. La mairie, se connecte sur le portail Internet dédié. Elle procède aux contrôles habituels (inscription du mandant et du mandataire dans sa commune, respect du plafond de procurations détenues par le mandataire) avant de valider ou d'invalider la procuration. Le mandant reçoit un message sur la suite donnée par la mairie à sa demande.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LA FIBRE À BEIGNON

Le plan de déploiement de la fibre est confié à un organisme public. La Région Bretagne, les 4 départements bretons et 59 intercommunalités sont à la manœuvre et financent le projet.



Pour BEIGNON, 11 maisons ont été raccordées sur la ligne Guer-Saint Malo de Beignon (phase 2). S'agissant du reste de la commune, les études se feront en 2022 et l'installation devrait être terminée pour 2024.

Vous pouvez suivre l'état d'avancement du déploiement :

https://geobretagne.fr/mviewer/?config=../pub/sm-megalys/apps/fibre/suivi_adresse.xml#

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE À BEIGNON :

L'ÉLAGAGE SERA NÉCESSAIRE

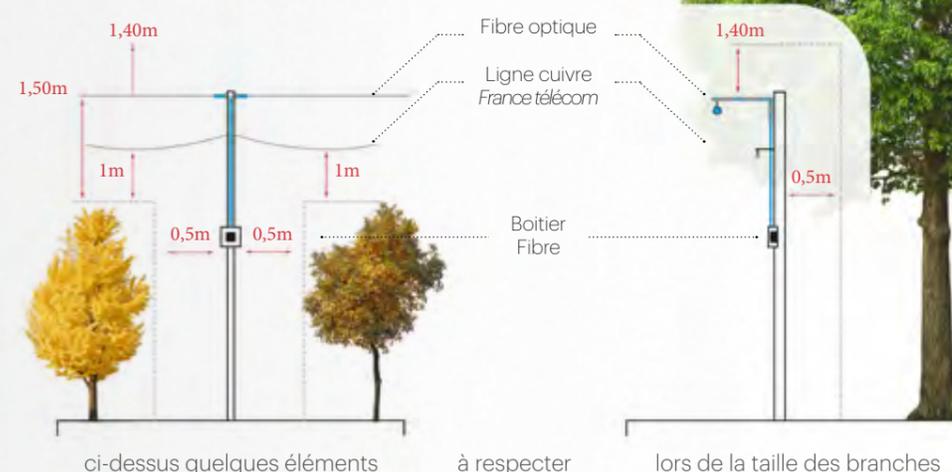
Le déploiement de la fibre optique est arrivé dans la partie sud de Beignon. Seules quelques maisons (11) sont desservies pour le moment. Pour le reste de la commune, les études devraient débuter courant 2022, les travaux de déploiement devraient être terminés en 2024.

La réussite de ce chantier est conditionnée au civisme dont feront preuve les Beignonnais. En effet, dans le cadre du déploiement de ce nouveau réseau, l'élagage est indispensable pour tous les propriétaires d'arbres jouxtant le réseau téléphonique actuel, sur lequel s'appuiera la fibre optique.

Cet élagage, indispensable pour le déploiement, sera également nécessaire dans le temps. Les branches et arbres repousseront au fil des années et atteindront la fibre optique. Si l'entretien n'est pas réalisé, des casses sur le réseau, notamment lors de forts coups de vents, interviendront.

D'ailleurs, la loi Chassaigne du 07 octobre 2016 et la loi ELAN du 24 novembre 2018 prévoient qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication existantes ou qui seront créées.

L'IMPLICATION DE TOUS EST NÉCESSAIRE POUR LE DÉPLOIEMENT DE CE NOUVEAU RÉSEAU.



TRANSPORTS DAMIEN

Zone d'Activité du Chênot
4 Rue du Chênot
56380 BEIGNON.

02 97 75 73 48



“
Nous sommes de Beignon, toute la famille est de Beignon. On ne se voyait pas s'installer ailleurs. C'est donc tout naturellement que nous nous sommes installés sur la zone du Chênot.
”

Depuis quand êtes-vous installés à Beignon ?

La SARL Damien est installée sur la commune de Beignon depuis 1978, elle a été créée par mon père. En 1986, je rejoins l'entreprise car mon père commence à avoir des problèmes de santé et je reprends les rênes à son décès en 1997. Ma maman m'a accompagné jusqu'en 2007 et à son départ à la retraite elle a été remplacée par mon épouse. Nous sommes une entreprise familiale.

Quel est votre parcours professionnel ?

Je suis titulaire d'un CAP de conducteur routier et d'une attestation de capacité professionnelle me permettant de gérer une entreprise de transport. Au décès de mon père, j'avais déjà passé ces examens en vue d'une reprise éventuelle et future.

Pourquoi votre choix s'est porté sur Beignon pour installer votre entreprise ?

Parce que nous sommes de Beignon, toute la famille est de Beignon, on ne se voyait pas s'installer ailleurs. C'est donc tout naturellement que la société s'est installée sur la Zone du Chênot avec l'intervention de M. André Lamballe, maire de l'époque.

Combien avez-vous d'employés ?

Nous avons une quinzaine d'employés, majoritairement des chauffeurs mais aussi une personne qui s'occupe de l'exploitation logistique avec moi et mon épouse à la comptabilité.

Que représente votre flotte de véhicules ?

Notre entreprise compte 15 véhicules moteurs, à cela se rajoute les remorques.

Rencontrez-vous des difficultés pour recruter des conducteurs routiers ?

Jusqu'ici pas vraiment, mais on remarque que peu à peu la pénurie de chauffeurs arrive. Il faut savoir que dans le transport il y a des éléments qui font que le recrutement est compliqué car soit on fait du régional, soit du départ à la semaine. Sans oublier l'international, secteur dans lequel les entreprises françaises ont perdu une grosse partie du marché.

Dans quel domaine de transports travaillez-vous ?

Nous travaillons sur du transport national avec des départs à la semaine et une partie en régional que ce soit en industriel ou produits frais.

Le lycée professionnel de Brocéliande, forme des conducteurs routiers, avez-vous des contacts avec eux ?

Oui. Nous sommes régulièrement en contact avec eux. Tout d'abord par le biais des formations obligatoires de nos chauffeurs qui doivent être réalisées tous les 5 ans via le Greta situé au lycée de Brocéliande. Nous recevons aussi régulièrement des stagiaires qui vont du CAP conducteurs routiers jusqu'au BTS logistique en passant par le Bac PRO

Quel a été votre plus gros défi ?

Notre plus gros défi je pense qu'il est devant nous, c'est de réussir la transition des énergies fossiles par des énergies plus vertueuses. C'est un cap qui ne sera pas évident à passer. Aujourd'hui des tests sont réalisés sur des poids lourds électriques mais le problème réside sur l'autonomie, et le coût qui reste trop élevé. Une transition énergétique est aussi en cours avec le gaz mais pour le moment la bonne formule n'a pas encore été trouvée.

Il faut quand même remarquer qu'aujourd'hui les nouveaux véhicules qui sortent même en diesel sont beaucoup moins énergivores. Pour moi dans l'avenir, il faudra passer à l'hydrogène à plus au moins long terme.

Quel est votre avis face à la recrudescence des chauffeurs routiers venant des pays de l'Est ?

C'est un problème d'harmonisation sociale en Europe. C'est là qu'on se dit que l'Europe a encore beaucoup de travail à faire au niveau du social, on entend parler d'un SMIC européen mais je ne sais pas s'il verra le jour dans les années à venir. C'est aussi un gros défi!

Retrouvez l'interview de M. DAMIEN par Patrick LARGE en intégralité sur la page Facebook de la commune :
Mairie de Beignon Officiel

PORTRAIT DE BEIGNONNAIS

CÉDRIC TRAVERS



“
LE SPORT M'A AIDÉ À SURMONTER LE TRAUMATISME.
”

Beignonnais depuis 3 ans, Cédric habite une longère dans le bourg avec sa compagne et ses deux enfants en bas âge.

Comme de nombreux militaires, sa carrière est ponctuée d'opérations à l'étranger : Liban, Guyane, Kosovo. C'est au Mali, en 2016, que Cédric est blessé. Un tournant dans sa carrière et dans sa vie.

Avant de revenir en France suite à sa blessure, il doit passer par un « sas de décompression » : trois jours sur une île méditerranéenne à rencontrer des professionnels de santé afin d'envisager un retour à la normale et de retrouver une vie sociale « comme avant ». En 2018, il est reconnu comme victime du syndrome de stress post traumatique. Le sport est alors pour lui un échappatoire et constitue une aide précieuse dans sa résilience. Le Centre National de la Défense lui propose un parcours adapté pour se reconstruire à travers le RMBS (Rencontres Militaires Blessures et Sports) et diverses compétitions.

Depuis 3 ans, sa vie tourne autour du cyclisme et de la natation puisqu'il ne peut plus courir. En 2019, Cédric est sélectionné pour participer aux Invictus Games, compétition mise en avant et soutenue par le Prince Harry de Sussex afin de mettre en valeur des soldats pour leur sacrifice, leur courage et la force dont ils font preuve. Cette compétition multisports englobe neuf disciplines : sport automobile, athlétisme, cyclisme, natation, tir à l'arc, rugby fauteuil, basket fauteuil, volley assis et rameur.

Sa performance aux Invictus Games lui permet d'être sélectionné en Equipe de France pour participer aux championnats du monde militaires de cyclisme dans la catégorie « blessé de la défense » en août 2021 à Saint Maixent l'Ecole. Il participe à deux épreuves : le contre la montre individuel (25 km) et la course en ligne (40km). La consécration est au rendez-vous devant ses proches ! Cédric gagne les deux épreuves et revient donc avec deux médailles d'or autour du cou.

Actuellement, il est en préparation pour les sélections de mai prochain afin de pouvoir participer aux INVICTUS Games de 2023 en Allemagne. La préparation est déjà intense puisque Cédric doit participer à plusieurs compétitions régionales dont une qui devrait se courir à Beignon. Actuellement, une semaine d'entraînement comprend entre dix et quinze heures par semaine (vélo, musculation pour le fond et un peu de natation). En période de préparation intense, l'entraînement augmente.

Cédric est aussi accaparé par la recherche de sponsors sans qui rien ne serait possible. Un vélo de compétition coûte 5000€, il faut donc trouver des fonds. Il a réussi à avoir le soutien d'un groupe d'assurances mutualistes. « Sans eux, je ne pourrais pas être compétitif » nous confie-t-il humblement. Peut-être cet article donnera-t-il des idées à quelques entrepreneurs beignonnais....

ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCES

Nos excuses à Loïs BORDES né en août 2020 qui n'avait pas été mentionné dans le bulletin n°45 (suite à une erreur de la Mairie de Ploërmel).

BAPST PETIT Clément	Mai
COUILLARD Eloïse	Juillet
CHEVIOT Yaël	Septembre
LEBRETON Eloan	Octobre
GHARBAOUI Inès	Octobre
ROLLAND Nohan	Novembre

PACS

COPEREY Antoine & SMITTARELLO Delphine	Mai
BRÉBANT Teddy et TERRADE Camille	Juillet
CHEVIOT Carl & TAUPIN Estelle	Juillet
LE GOFF Mike & DELALANDE Manuella	Août
BAPST Pierre-François & PETIT Sarah	Octobre
CAZENAVE Ludovic & NUÑEZ RODRIGUEZ Maria	Octobre

MARIAGE

CHWEDURA André & CHUL Christine	Mai
COUCHELLOU Yves & BOURVON Frédérique	Mai
MAILLET Hervé & BOILEAU Aline	Juillet
POIRIER Julien & LEFEUVRE Julie	Juillet
ALIOUANE Steeven & THORON Sandy-Neige	Juillet
ORDRENNEAU Didier & GLORET Christelle	Août
LEBARILLIER Julien & AUBRÉE Eloïse	Août

DÉCÈS

RAOULT Marcel	Mai
HOCHARD Pierre	Juin
LEFEUVRE Guy	Juin
LEJEUNE Claude	Juillet
BLAIN Jean	Juillet
HOCHET Marcelle	Juillet
HOCHARD Marie	Août
DEL MISSIER Alfred	Août
RENAULT veuve FRINAULT Lucienne	Août
POILBOUOT Dominique (non domicilié à Beignon)	Août
GRADEL Lyliane	Septembre
LECOMTE Christine	Septembre
POYAC Christiane	Septembre
RENAUDIN veuve BERHAULT Angélique	Octobre



DERNIERE MINUTE

Pensez à glisser dans la boîte aux lettres de la mairie le questionnaire sur la révision du PLU (pages 11-12).

Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à nous contacter en mairie ou à suivre l'actualité du PLU sur la gazette, page facebook ou encore le site internet

✉ mairie@beignon.fr

☎ 02 97 75 73 55



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000

Appel gratuit